

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

COMPTE-RENDU

REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

du 18 mars 2021 à 14 h 00
en Audio-Conférence

Présents / Pouvoirs / Excusés -> cf. liste en annexe

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Points à l'ordre du jour

1 ACCUEIL ET VALIDATION DU CR DU CA DU 17 DÉCEMBRE 2020	4
2 VIE ASSOCIATIVE GESTION DE L'ASSOCIATION	4
2.1 Arrêté des comptes au 31 décembre 2020 et préparation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale	4
2.2 Composition de l'équipe technique	6
2.3 Budget prévisionnel 2021 et éléments nouveaux et notables	7
2.4 Préparation de l'AG 2021 de la FAI	8
3 SERVICES AUX ADHERENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS	9
3.1 Services aux adhérents	9
3.2 Retours des Commissions	10
3.3 Projet Wolfalps	11
4 QUESTIONS DIVERSES	15
4.1 INFOS EMPLOI	15
4.2 PAC 2021	15

Extraits des délibérations, Conseil d'Administration du 18 mars 2021

1 ACCUEIL ET VALIDATION DU CR DU CA DU 17 DÉCEMBRE 2020

Les Administrateurs valident le compte rendu du CA du 17 décembre 2020.

2 VIE ASSOCIATIVE GESTION DE L'ASSOCIATION

2.1 Arrêté des comptes au 31 décembre 2020 et préparation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

2.1.1 Présentation des comptes 2020 par Emmanuelle ORTUNO, Commissaire aux Comptes

2.1.2 Projet de Rapport de Gestion de la FAI, exercice 2020

2.1.3 Engagement bénévole 2020

Le CA valide le rapport de gestion présenté et arrête les comptes au 31.12.2020, tels qu'ils sont présentés en annexe et faisant apparaître un résultat excédentaire de 33.340 € et un total de bilan de 437.773 €, et qui seront proposés à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le CA proposera à l'Assemblée Générale 2020 que l'excédent soit affecté au fonds associatif de l'association.

Le CA prend note de la nouvelle démarche visant à reconnaître le temps bénévole.

Le CA est favorable à la reconnaissance de l'effort de l'équipe en 2020, et mandate le Directeur pour en étudier la mise en œuvre dans les meilleures conditions, en tenant compte de l'avenir de la structure et des projets de renforcement de l'équipe.

2.2 Composition de l'équipe technique

Le CA prend acte du fonctionnement de l'équipe et valide ce principe de renfort sous réserve des capacités de financement. Le CA donne mandat au Président et au Directeur de la FAI pour engager les démarches nécessaires à cette embauche.

2.3 Budget prévisionnel 2021 et éléments nouveaux et notables

2.3.1 Annulation de l'assistance à membre de la Cne de Villard St Christophe / Chalet des Cloutons

Dans la mesure où les organisations ont permis de ne pas perdre de crédits pastoraux à destination des alpages, le CA valide l'abandon de l'ancienne assistance à membre et son remplacement par une nouvelle, adaptée au nouveau projet.

2.3.2 Etude sur les solutions énergétiques pour les chalets d'alpage

Le CA valide le principe de ces interventions et se dit intéressé par les résultats de ces travaux.

2.3.3 Partage d'un stagiaire avec la CA 38 sur le thème des AFP

Le CA considère que les AFP sont des leviers pour la gestion des espaces pastoraux. Il valide ce projet de stage partagé et autorise le Président et le Directeur à engager le projet et signer une convention. Le coût du stage déplacements compris est estimé à 10000€ soit 5000€ environ à la charge de la FAI, et ces charges seront ajustées en fonction des dépenses réalisées.

Au-delà des points d'actualité développés précédemment, le CA mandate le Président et l'équipe technique pour la mise en œuvre et la réalisation du budget prévisionnel 2021.

2.4 Préparation de l'AG 2021 de la FAI

Le CA annule la date du 9 avril. Il demande à l'équipe technique de procéder à de nouvelles réservations de salle mi-mai puis mi-juin. Le Président et le Directeur décideront de la meilleure opportunité de date. L'équipe technique fera circuler les informations techniques habituellement remises lors de l'AG pour la mi-avril.

3 SERVICES AUX ADHERENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS

3.1 Services aux adhérents

3.1.1 Hélicoptages groupés de début de saison, principes et tarifs

Le CA valide l'organisation des hélicoptages de début de saison et les tarifs de 120 à 150 €/rotation, qui seront ajustés selon les réalisations de l'année.

3.1.2 Gestion des animaux morts en alpage, principe et facturation

Le CA valide l'organisation des héliportages d'animaux morts en alpage. Les tarifs 2021 à présenter lors de l'AG sont :

SOIT 100 euros pour l'aide à la décision

SOIT 200 euros pour les missions ne dépassant pas 45 mn de vol, comprenant l'aide à la décision

SOIT 240 euros pour les missions de plus de 45 mn de vol comprenant l'aide à la décision

3.2 Retours des Commissions

3.2.1 Commission prospective

La Commission prévue et organisée le 4 février a été annulée en raison de la Covid, l'échange en audio conférence ou visio conférence perdant tout son sens. Elle sera organisée dès que possible.

3.2.2 Commission achats et services groupés

Le CA souligne l'importance de l'offre d'Assurance bétail gros risque en alpage et le Président renvoie à la réunion du 26/03, souhaitant que des solutions soient trouvées afin de préserver ce service qui protège les responsables d'alpage des risques inhérents au pâturage en situations difficiles et avec des animaux confiés par des tiers.

Le CA valide l'engagement des commandes groupées de matériel d'héliportage, et selon le dépouillement des réponses des adhérents et de la pertinence des offres groupées que la FAI peut faire, des autres services proposés.

3.2.3 Commission Sanitaire

Le CA prend acte des travaux de la Commission sanitaire, souligne l'importance des règlements sanitaires dans les troupeaux collectifs, et mandate l'équipe technique pour diffuser les informations nécessaires lors de la prochaine AG, engager et poursuivre les travaux proposés.

3.2.4 Commission Bergers - Employeurs

Le CA prend acte de ces retours et laisse le temps à la Commission pour s'installer. Il valide la mobilisation d'un avocat pour nous aider à la relecture des documents afférents au dossier emploi des bergers que propose la FAI chaque année à ses adhérents, proposer des compléments, orientations...

3.3 Projet Wolfalps

Considérant que cette étude opérationnelle est de nature à améliorer les connaissances sur les effets des loups dans les zones d'élevage, le CA de la FAI se prononce favorablement à l'engagement de ce programme.

Le CA souhaite également garder le lien et le contact avec l'OFB dans les phases de recherche de territoire porteur, et restera appuyé par l'équipe technique dans ce travail.

4 QUESTIONS DIVERSES

4.1 INFOS EMPLOI

4.2 PAC 2021

Compte Rendu

Conseil d'Administration du 18 mars 2021

en Audioconférence

1 ACCUEIL ET VALIDATION DU CR DU CA DU 17 DÉCEMBRE 2020

- **Accueil des participants**

Le Président accueille les participants, dans ce format téléphonique, qui n'est pas des plus commodes et le déplore. Il rappelle que des documents de préparation ont été adressés au préalable et demande si tout le monde les a reçus.

Denis REBREYEND accueille Félix PORTELLO, représentant les bergers, en rappelant que le CA avait, en septembre 2019, rappelé l'importance de la présence des bergers au CA de la FAI, même si cela devait prendre une forme expérimentale. Il lui demande de se présenter. Il représente l'ABAASP, il est berger en Isère dans le Taillefer (Brouffier) et habite le département. Il découvre la FAI.

Il accueille également Monsieur Régis CHENAL, en poste en Isère depuis 1 an et demi, chef de service par intérim de la DDPP santé animale.

Organisation de l'ordre du jour, avec proposition d'accueillir la commissaire aux comptes en premier afin de lui permettre de se rendre à ses obligations.

Le Président demande s'il y a des questions diverses, sachant qu'il propose de faire un point sur la PAC. Une question est posée sur les suites données au TESA, le Président la fait inscrire à l'ordre du jour.

- **Validation du CR du CA de la FAI du 17 décembre 2021**

Le Président demande aux participants s'ils ont reçu le CR du CA du 17/12 et s'ils ont des remarques à son propos.

Les Administrateurs valident le compte rendu du CA du 17 décembre 2020.

2 VIE ASSOCIATIVE GESTION DE L'ASSOCIATION

2.1 Arrêté des comptes au 31 décembre 2020 et préparation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

Rapporteur : Florent SALVI, Trésorier

2.1.1 Présentation des comptes 2020 par Emmanuelle ORTUNO, Commissaire aux Comptes

Annexes : Présentation powerpoint, Bilan et Compte de Résultat

Emmanuelle ORTUNEO présente les comptes, les administrateurs peuvent suivre cette présentation sur le document adressé par mail.

Denis REBREYEND ouvre le débat :

Guy DURAND signale que l'activité a été maintenue en 2020, avec un bilan qui s'avère bon.

Denis REBREYEND souhaite souligner l'adaptation de l'équipe à la situation de confinement, tout en restant disponibles sur le terrain pour les adhérents. Les élus ont également gardé le contact, avec une activité également soutenue. Il signale également que le fait de bénéficier de trésorerie permet de soulager la gestion.

Emmanuelle ORTUNEO analyse que c'est le résultat d'un budget tenu. Si la FAI est en équilibre, il faut souligner qu'il est le fruit des actions de la FAI et sans aucune aide Covid extérieure.

Elle analyse également que les factures non payées ne sont pas à risque d'impayés.

Véronique BORDEL souhaite revenir sur les charges externes : L'activité de télétravail a réduit les dépenses de déplacements, réductions qui sont masquées dans la présentation des comptes par des frais nouveaux et exceptionnels liés à des projets financés par des crédits publics (SUERA notamment).

2.1.2 Projet de Rapport de Gestion de la FAI, exercice 2020

Rapporteur : Florent SALVI

Florent SALVI donne lecture du projet de rapport de gestion, rédigé suite à son RDV annuel avec le Commissaire aux Comptes :

"L'année 2020 confirme la nouvelle organisation de l'équipe technique, qui a été étoffée de 2 personnes. L'effectif moyen 2020 de l'équipe a en effet été de 7,66 ETP, en hausse de 0,63 ETP par rapport à 2019.

Il est à noter que les collectivités confirment leurs relations avec la FAI : Le Département, après avoir développé de nouvelles actions en 2019 et 2020, les confirme en 2021. Il en est de même avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes avec qui nous avons validé une convention de 3 ans (2021-2023) avec le Réseau pastoral AuRA, dont la FAI est membre. A noter que les retards de trésorerie engendrés par les crédits européens se résorbent.

Les adhérents de la FAI continuent de soutenir le projet de l'association et le montant total des cotisations a évolué de 5,5%, du fait notamment de la modification des paramètres de calcul de la cotisation des communes, permettant de prendre en compte la fusion de certaines.

Les produits d'exploitation sont de 639.911 €, en augmentation de 11% par rapport à l'exercice précédent. Parmi ces produits :

Les prestations de service sont de 231.477 €, en hausse de 23%. Les assistances techniques aux maîtres d'ouvrages de travaux sont en augmentation (+24%). L'assistance à maîtrise d'ouvrage des Territoires Pastoraux et autres porteurs de projets présente une hausse significative (+52%) en raison des fins de programmes européens (FEADER 7.61). L'accompagnement aux demandes d'autorisations d'exploiter se termine. Les diagnostics pastoraux s'affichent stables (+2%) mais sont en réalité dans une belle dynamique, les travaux en cours faisant l'objet d'une production stockée pour 34 K€. A noter une aide de la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de la réalisation des Assises du Pastoralisme Alpin, dans le cadre de la SUERA 2020.

Les ventes groupées sont de 27.974 €, en évolution de 9% ; les prestations d'hélicoptage revenant au niveau élevé de 2018.

Les subventions affectées à l'exercice s'élèvent à 255.853 €, en baisse de 6%. Le soutien du Département est à souligner même s'il s'affiche en baisse (-9%) du fait d'une prestation extérieure réalisée en 2019 ; et confirmé sur de nouveaux axes liés aux questions de conflits d'usage avec les sports de pleine nature, et les actions culturelles dont le Festival du Film. La contribution Régionale est en hausse (+15%) notamment par l'attribution d'une aide dans le cadre de la SUERA 2020. Il est à noter que le soutien de la Région reste fort dans des actions stratégiques pour les alpages de l'Isère. La contribution du FNADT, permettant des interventions mutualisées des services pastoraux, est en baisse du fait de la réorganisation des contributions de la FAI dans les actions du Réseau. Des crédits d'urgence du Plan Loup ont été mobilisés pour assumer les accueils des demandes de constats de prédation, l'ensemble faisant cependant baisser la contribution des crédits d'Etat (-10%). La Métro a poursuivi son soutien au Festival du Film de manière constante, et a soutenu la SUERA.

Les autres produits, pour un montant de 8.955 € sont constitués d'une part de contributions privées pour le Festival du Film (Mutualia et l'association Agrinature pour 4.900 €), en baisse de 53% du fait des difficultés rencontrées par les stations qui n'ont pu contribuer ; et d'autre part de la reprise d'une provision pour risques.

Les charges d'exploitation sont de 606.261 €, en augmentation de 12% par rapport à l'exercice antérieur. Parmi ces charges :

Les rémunérations sont de 416.307 € charges comprises, en hausse de 12%. Cette évolution est liée notamment à l'arrivée dans l'équipe de Joseph PAILLARD, technicien pastoral chargé de la médiation, d'autre part du renfort de Sylvain BLANCHON pour la réalisation de diagnostics pastoraux. Cela se traduit également par une hausse de la taxe sur les salaires.

Les charges externes sont de 129.309 €, en augmentation de 12%. D'une part, les charges courantes de la structure sont en baisse (-4%) ainsi que les frais de missions relatifs aux projets (-38%), notamment du fait des mesures liées à la situation sanitaire (réduction des frais de véhicules et de déplacements avec le développement du télétravail) ; d'autre part les charges externes inhérentes aux projets et éligibles à leurs financements sont en hausse (+54%), essentiellement dans le cadre de l'organisation de la SUERA.

Le résultat d'exploitation ressort donc à +33.650 €.

Le résultat exceptionnel étant nul et le résultat financier de -311 €,

Le résultat net de l'exercice 2020 laisse donc apparaître un excédent de 33.340 €, soit 5% du budget total.

Ce résultat permet de consolider les capacités financières de l'Association, et ce particulièrement dans ces périodes incertaines que nous imposent la CoVID19. Cependant, la forte collecte d'assistances à membres dans le cadre des améliorations pastorales, portée sur cet exercice (supérieure de 9K€ à la moyenne des 3 dernières années ou de 19K€ sur les 5 dernières années), doit nous inciter à lire ce bon résultat 2020 avec la prudence nécessaire, en anticipant sur les fins de programmes FEADER.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter ce résultat au fonds associatif."

Cette lecture étant faite, Denis REBREYEND ouvre le débat.

Le Trésorier rappelle son intention de proposer une prime aux salariés, en raison de ce bon résultat. Bruno CARAGUEL rapporte que l'équipe a abordé ce sujet, et que le souhait des salariés est de sécuriser l'équipe et pouvoir assumer dans les meilleures conditions à la fois les missions, et les perspectives qui peuvent encore s'avérer incertaines. En revanche, l'équipe se dit favorable à la reconnaissance des frais engagés par le télétravail ou autre reconnaissance ne mettant pas en péril l'équilibre à venir de l'Association.

2.1.3 Engagement bénévole 2020

Rapporteurs : Florent SALVI et Véronique BORDEL

Florent SALVI présente le contexte et les obligations : Lors des échanges avec la commissaire aux comptes en mars 2020, il a été demandé à la FAI de mettre en place des outils de suivi des interventions bénévoles et de faire apparaître ces contributions dans les comptes de la FAI. Le CA a été saisi de ce principe courant 2020.

Ces outils ont été mis en place et testés en 2020, avec de premiers enregistrements de temps passés, faits a posteriori et donc partiels, mais ils permettent de démarrer.

En 2021, ces temps sont et seront enregistrés au fur et à mesure, en même temps que les temps de travaux des salariés. Ces "contributions volontaires" apparaîtront au bas du compte de résultat.

Les enregistrements totalisés en 2020 représentent 1007 heures, dont 628 heures de la part des adhérents (CA, commissions techniques, participation aux réunions, échanges téléphoniques avec les salariés) et le reste pour la réalisation du festival.

Bruno CARAGUEL et Florent SALVI rappellent que cela permet également d'évaluer la force associative.

Le CA valide le rapport de gestion présenté et arrête les comptes au 31.12.2020, tels qu'ils sont présentés en annexe et faisant apparaître un résultat excédentaire de 33.340 € et un total de bilan de 437.773 €, et qui seront proposés à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le CA proposera à l'Assemblée Générale 2020 que l'excédent soit affecté au fonds associatif de l'association.

Le CA prend note de la nouvelle démarche visant à reconnaître le temps bénévole.

Le CA est favorable à la reconnaissance de l'effort de l'équipe en 2020, et mandate le Directeur pour en étudier la mise en œuvre dans les meilleures conditions, en tenant compte de l'avenir de la structure et des projets de renforcement de l'équipe.

2.2 Composition de l'équipe technique

Rapporteur : Denis REBREYEND et Bruno CARAGUEL

L'équipe technique est stable et soudée. Des entretiens individuels ont été réalisés au cours du mois de janvier, il conviendrait d'en partager les résultats avec la commission prospective, ce qui avait été prévu initialement, mais annulé du fait de la Covid.

La crise Covid est parfois difficile à gérer pour certains, mais des solutions d'adaptation sont sans cesse recherchées.

Le renfort de Janet BATTENTIER, archéologue de l'environnement et également bergère, est engagé sur la partie historique du diagnostic pastoral de Chamrousse (à des fins de médiation, d'acquisition de connaissances et valorisation dans une exposition). Le volume prévu est de l'ordre de 15 jours sur 6 mois en CDD ou portage salarial.

La faisabilité d'un renfort ingénieur agri ou agro doit être envisagé pour les diagnostics et missions d'accompagnement technique : L'équipe est actuellement aux limites de pouvoir tenir ses engagements et la question qui se pose est de soit abandonner des actions, soit tenter d'intégrer ce renfort au moins de manière temporaire.

La proposition est à étudier au regard du budget prévisionnel, dont les charges qui intègrent ce renfort.

Denis REBREYEND ouvre le débat et signale que les emplois du temps de l'équipe sont très chargés, et peuvent permettre de financer une partie de ce poste en projet.

Le CA prend acte du fonctionnement de l'équipe et valide ce principe de renfort sous réserve des capacités de financement. Le CA donne mandat au Président et au Directeur de la FAI pour engager les démarches nécessaires à cette embauche.

2.3 Budget prévisionnel 2021 et éléments nouveaux et notables

Rapporteurs : Florent SALVI, Véronique BORDEL, Bruno CARAGUEL

Annexes : Charges et Produits 2021 prévisionnels

Véronique BORDEL présente les charges prévisionnelles et Bruno CARAGUEL présente les recettes prévisionnelles. Au fil de la présentation des projets, plusieurs questions techniques se font jour et les réponses sont apportées au fur et à mesure. A noter :

La demande par Jean-Luc SAUZE des dates de présentation des diagnostics pastoraux des Hauts Plateaux du Vercors.

En ce qui concerne le projet Maploup, les retours techniques repérés par le CA sont présentés ci-après :

- Localisation des points :
 - Il faudrait être plus précis dans la localisation des points mis sur la carte maploup
 - Lors des constats, est-il possible que les agents qui font les constats soient plus précis sur la localisation des points
- Réactivité : Sur la RN des Hauts Plateaux du Vercors, est-il possible que la mise en place des points sur la carte et l'alerte SMS soit plus rapide, il y a trop de délais entre la demande de constat et la notification du Maploup
- Inscriptions au système maploup et réception des notifications :
 - Certains disent ne pas recevoir les SMS, il leur a été demandé de vérifier leur inscription.
 - Les cercles d'alerte seraient trop réduits, est-il possible de les revoir ?

Les charges prévisionnelles 2021 tiennent compte, en termes de coûts salariaux et taxe sur les salaires, de la composition prévue à ce jour de l'équipe technique, avec le renfort ingénieur envisagé. Les charges externes sont ajustées également relativement aux projets 2021. Les charges de structure sont ajustées au regard des coûts engagés en 2019, sans tenir compte des réductions de coûts constatées en 2020 (liées aux différentes phases de confinement).

Bruno CARAGUEL donne lecture et commente les produits prévisionnels 2021 en présentant de manière approfondie les nouveaux projets notables, informations ou décisions relevant du CA :

2.3.1 Annulation de l'assistance à membre de la Cne de Villard St Christophe / Chalet des Cloutons

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Christophe MOULIN

Le projet a évolué de manière significative à l'occasion du changement d'équipe municipale, et les élus restent très investis dans le portage de ce projet.

Devant l'importance de ces évolutions, il convient de déposer un nouveau dossier en remplacement du précédent. Se pose la question de l'Assistance à Membre engagée dans le premier dossier.

Le Président propose d'annuler l'ancienne convention d'assistance à membre et les sommes afférentes et de la remplacer par une nouvelle proposition tenant compte du nouveau projet avec une nouvelle proposition tarifaire.

Le CA demande s'il y a eu des pertes de financement du fait de cet abandon. Mélissa ROSSO mentionne que les crédits sont conservés le temps de remonter le nouveau programme. Guy DURAND demande si cela demande davantage de travail. Christophe MOULIN répond que la connaissance du site et du projet a été conservée, et que

les temps de travaux supplémentaires ne seront pas si élevés que cela et qu'il convient de jouer le jeu, ce que confirme Denis REBREYEND.

Le CA propose d'aller inaugurer le chalet des Cloutons.

Dans la mesure où les organisations ont permis de ne pas perdre de crédits pastoraux à destination des alpages, le CA valide l'abandon de l'ancienne assistance à membre et son remplacement par une nouvelle, adaptée au nouveau projet.

2.3.2 Etude sur les solutions énergétiques pour les chalets d'alpage

Rapporteur : Christophe MOULIN

Dans le cadre de la mise en place d'une École d'été sur l'énergie du futur, l'Université Grenoble Alpes (UGA) sollicite la FAI pour proposer à des étudiants en Master et Doctorants, de travailler sur un cas d'étude dont le sujet serait « l'accès à l'énergie pour les habitats isolés en alpage ».

Ce travail débouchera sur des propositions de solutions réalistes et durables et se déroulera au cours d'une semaine par groupe interdisciplinaire en juin 2021.

Denis REBREYEND ouvre le débat. Le CA prend note de cette sollicitation et considère que cette thématique est pleinement d'actualité.

Le CA valide le principe de ces interventions et se dit intéressé par les résultats de ces travaux.

2.3.3 Partage d'un stagiaire avec la CA 38 sur le thème des AFP

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Christophe MOULIN

Les AFP autorisées sont soumises à une série de contrôles de la part des services de l'Etat qui font apparaître des dysfonctionnements qu'il faut corriger au plus tôt pour éviter des dissolutions qui ne sont pas souhaitées. Il est convenu, avec les élus locaux, de la nécessité de proposer des accompagnements, de repérer les freins techniques que rencontrent les responsables de ces AFP, et de proposer des outils et supports permettant de leur faciliter la tâche, et de simplifier également les démarches d'accompagnement.

La FAI et la Chambre d'Agriculture de l'Isère conviennent de la nécessité de dégager du temps de travail pour réaliser ces tâches et de l'opportunité de partager un stagiaire sur cette question d'échelle Iséroise. De ce fait, il est prévu d'en partager les frais de stage à parts égales (ordre de grandeur, proposition en cours de calage si missions partielles ne répondant pas à ces objets premiers).

L'objectif est de proposer aux AFP libres et autorisées un outil technique de suivi des AFP, afin de limiter les risques administratifs et de soulager le travail des responsables de ces AFP.

Le CA considère que les AFP sont des leviers pour la gestion des espaces pastoraux. Il valide ce projet de stage partagé et autorise le Président et le Directeur à engager le projet et signer une convention. Le coût du stage déplacements compris est estimé à 10000€ soit 5000€ environ à la charge de la FAI, et ces charges seront ajustées en fonction des dépenses réalisées.

Au-delà des points d'actualité développés précédemment, le CA mandate le Président et l'équipe technique pour la mise en œuvre et la réalisation du budget prévisionnel 2021.

2.4 Préparation de l'AG 2021 de la FAI

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Christophe MOULIN

L'Assemblée Générale de la FAI est prévue à Theys, le 9 avril, avec une co-invitation de la Commune de Theys et de la Communauté de Communes Le Grésivaudan. La salle est réservée, la Communauté de Communes mobilisée. Le contexte de pandémie actuel risque de ne pas nous permettre de réaliser dans de bonnes conditions cette Assemblée Générale.

Denis REBREYEND ouvre le débat : Le CA confirme qu'il sera difficile de garder la date du 9 avril pour la tenue de l'AG et propose de la reporter. Les membres du CA insistent pour qu'elle se tienne au printemps et non à l'automne comme en 2020, afin de faire circuler les informations importantes avant la saison d'estive.

En tenant compte du contexte sanitaire, il semble que la situation s'améliorerait courant mai, et dans ce cas le CA propose de rechercher une date courant mai, puis juin, pour tenter de la faire avant la saison d'estive.

Le CA et l'équipe technique s'accordent sur le fait que l'on peut organiser l'AG en 3 semaines, délai de convocation compris.

Le CA propose de faire parvenir les documents techniques pour mi-avril.

Le CA annule la date du 9 avril. Il demande à l'équipe technique de procéder à de nouvelles réservations de salle mi-mai puis mi-juin. Le Président et le Directeur décideront de la meilleure opportunité de date. L'équipe technique fera circuler les informations techniques habituellement remises lors de l'AG pour la mi-avril.

3 SERVICES AUX ADHERENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS

3.1 Services aux adhérents

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Christophe MOULIN

3.1.1 Hélicoptages groupés de début de saison, principes et tarifs

Les bénéficiaires des hélicoptages groupés de début de saison sont les adhérents de la FAI à jour de leurs cotisations, à destination des alpages ne bénéficiant pas des accès suffisants en regard des charges à transporter.

Il est proposé d'annoncer les rotations unitaires au prix de 120 à 150 € la charge suivant les conditions météo et d'organisation. La rotation de descente ou une charge levée et constatée trop lourde sera facturée ½ charge. Pour information, les départements CERPAM sont à plus de 150 € / rotation.

Les dates prévues en 2021 sont les suivantes 10/06 Vercors - Trièves - Matheysine ; 17/06 Chartreuse ; 22/06 Valbonnais/Oisans ; 23/06 Belledonne ; 01/07 Emparis Eau d'Olle, pouvant changer selon les organisations et la météo.

Le CA valide l'organisation des hélicoptages de début de saison et les tarifs de 120 à 150 € / rotation, qui seront ajustés selon les réalisations de l'année.

3.1.2 Gestion des animaux morts en alpage, principe et facturation

La FAI organise un service d'hélicoptage des animaux morts en alpage dans le cas où ils ne peuvent être évacués en tracteur ou autres moyens dont disposent les alpagistes. Les objectifs de ce service sont la réduction des conflits d'usage, particulièrement sur :

- La protection des eaux,
- La réduction des nuisances aux riverains et aux randonneurs,
- La préservation des sites et des paysages.

Pour mobiliser ces budgets, il convient :

- D'accueillir les appels des éleveurs, de repérer les lieux d'enlèvement et de vérifier si l'enlèvement est nécessaire,
- De fournir les éléments à la DDPP pour qu'elle puisse mobiliser les financements (dont cartographie, 2 devis de prestataires, ...),
- De rendre compte et de justifier des missions d'évacuations hélicoptées.

Les règles pour le calcul du coût du service en 2021 sont :

Trois forfaits proposés pour financer l'aide à la prise de décision d'évacuation, et le cas échéant l'organisation des hélicoptages d'évacuation des animaux morts :

- **SOIT 100 euros pour l'aide à la décision.** Elle comprend l'analyse des risques avec le responsable de l'alpage, la mobilisation des élus locaux (le Maire ou son représentant), de l'ARS et de la DDPP, la prise de contact avec d'autres acteurs concernés par des enjeux particuliers que pourraient impacter ces animaux morts, selon les lieux et la période, selon la capacité des vautours à éliminer rapidement la ou les carcasses.
- **SOIT 200 euros pour les missions ne dépassant pas 45 mn de vol, comprenant l'aide à la décision.**
- **SOIT 240 euros pour les missions de plus de 45 mn de vol comprenant l'aide à la décision.**

Denis REBREYEND ouvre le débat qui s'oriente vers la nécessité de mieux communiquer sur la formule d'aide à la décision, rappelant que certains responsables d'alpage ne comprennent pas cette facturation alors que l'évacuation hélicoptérée n'a pas été réalisée.

Le CA valide l'organisation des hélicoptages d'animaux morts en alpage. Les tarifs 2021 à présenter lors de l'AG sont :

SOIT 100 euros pour l'aide à la décision

SOIT 200 euros pour les missions ne dépassant pas 45 mn de vol, comprenant l'aide à la décision

SOIT 240 euros pour les missions de plus de 45 mn de vol comprenant l'aide à la décision

3.2 Retours des Commissions

3.2.1 Commission prospective

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Bruno CARAGUEL

La Commission prévue et organisée le 4 février a été annulée en raison de la Covid, l'échange en audio conférence ou visio conférence perdant tout son sens. Elle sera organisée dès que possible.

3.2.2 Commission achats et services groupés

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Bruno CARAGUEL

Cette commission s'est tenue le vendredi 4 mars 2021, organisée en audio conférence, avec très peu de personnes présentes. Cependant, les échanges ont permis de structurer des éléments de réponses et de ne pas prendre de retard dans les missions et propositions à engager.

a Assurance bétail "gros risque" en alpage

Cette commission s'est tenue le vendredi 4 mars 2021, organisée en audio conférence, avec également très peu de personnes présentes. Le retour de l'assureur est le constat d'un rapport sinistre/cotisation très élevé. La question posée est de savoir quelles suites donner. Groupama a annoncé une augmentation inévitable des cotisations de 10% en bovins et en ovins (pas d'augmentation depuis au moins 2016, celle annoncée l'an dernier n'ayant pas été effective). Des projections sont en cours pour définir comment appliquer au mieux cette augmentation (sur cotisation ou sur franchise).

En particulier, le dispositif actuel pourrait ne plus être applicable, les groupements devant être immatriculés à l'ORIAS ou indicateurs d'affaires pour souscrire un contrat pour le compte de producteurs (leurs adhérents).

Une seconde réunion spécifique a été organisée le jeudi 11 mars pour les suites à donner. En ce qui concerne les relations directes GP/Assurance, les éleveurs semblent satisfaits. La demande est de savoir si on peut garder un tarif négocié collectivement, ce qui pourrait rester dans les missions de la FAI.

Une autre commission assurance est prévue le 26 mars 2021 pour organiser la saison à venir.

En préparation de cette date, l'équipe de la FAI se renseigne sur la faisabilité juridique d'une auto assurance des GP (ont-ils le droit de le faire). Les données chiffrées montrent que le service mutualisé donne des résultats intéressants en termes de coûts du service. A l'analyse de l'équipe, il aurait manqué des éléments de mutualisation et de prévention, qu'il faut corriger pour garantir l'efficacité de ce contrat et réduire les pertes qui sont récurrentes. Une démarche d'alerte des assurés avec un ratio sinistre/cotisation va être engagée par la FAI dans le but de travailler avec eux sur la compréhension des problèmes et d'évoquer des pistes d'amélioration.

Le CA souligne l'importance de l'offre d'Assurance bétail gros risque en alpage et le Président renvoie à la réunion du 26/03, souhaitant que des solutions soient trouvées afin de préserver ce service qui protège les responsables d'alpage des risques inhérents au pâturage en situations difficiles et avec des animaux confiés par des tiers.

b Commandes groupées

Un formulaire a été adressé aux adhérents et les retours sont concluants, ils nous permettent de mieux préparer les offres de service et les achats éventuels. L'équipe va renforcer ces collectes d'info à différentes occasions. Se pose la question de l'efficacité des achats groupés pour les GP assujettis à la TVA, la FAI ne récupérant pas la TVA.

Les propositions portaient sur :

- En parallèle des héliportages de début de saison : renouvellement des équipements pour le levage des charges (manilles - 14 €, sangles - 26 €, big-bag - 39 €).
- Caisses pour pharmacies
- Plaques aimantées
- Sonnaillles
- Détecteurs CO pour les logements des salariés en alpage (plusieurs accidents graves repérés).

Le CA valide l'engagement des commandes groupées de matériel d'héliportage, et selon le dépouillement des réponses des adhérents et de la pertinence des offres groupées que la FAI peut faire, des autres services proposés.

3.2.3 Commission Sanitaire

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Bruno CARAGUEL

Cette commission s'est tenue le vendredi 4 mars 2021, organisée en audio conférence, avec également très peu de personnes présentes.

L'équipe de la DDPP a été en partie renouvelée, avec un nouveau chef de service qui assure l'intérim de Sylvain TRAYNARD. La DDPP annonce qu'il devrait y avoir des contrôles sanitaires et identification cette année en alpage.

Ont été en particulier soulignés les points suivants :

- La nécessité de demander l'autorisation de transhumance pour les troupeaux ovin
- La nécessité de renforcer le travail sur le règlement sanitaire des GP dans l'animation de la FAI

En ce qui concerne le règlement sanitaire, des outils sont disponibles sur demande à la FAI (dont un règlement type par espèce).

La FAI propose également de réfléchir à la manière de faciliter la relation avec le vétérinaire sanitaire et de relancer les GP pour la rédaction et mise à jour régulière de ce document sanitaire.

Pour mémoire, l'inscription dans le règlement intérieur de la mention "respectera les réglementations sanitaires en vigueur" ne constitue pas un règlement sanitaire.

Le CA prend acte des travaux de la Commission sanitaire, souligne l'importance des règlements sanitaires dans les troupeaux collectifs, et mandate l'équipe technique pour diffuser les informations nécessaires lors de la prochaine AG, engager et poursuivre les travaux proposés.

3.2.4 Commission Bergers - Employeurs

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Bruno CARAGUEL

La commission bergers-employeurs est à organiser, elle a été reportée faute de temps, en raison de la complexité de se retrouver physiquement et de l'installation de la relation avec le nouveau représentant des bergers au CA de la FAI.

En ce qui concerne le dossier d'information pour l'emploi des bergers, qui est comme chaque année à proposer ce printemps (mai), l'équipe technique a proposé la prestation de relecture de ce dossier annuel par un avocat (Laurent PEGOUD, bon connaisseur de ces dossiers relatifs à l'emploi en alpage) qui en accepte le principe. Sur un autre chiffrage à convenir, il se propose d'accompagner la FAI si on souhaite aller plus loin dans des démarches relatives aux contrats de travail en général.

Le CA prend acte de ces retours et laisse le temps à la Commission pour s'installer. Il valide la mobilisation d'un avocat pour nous aider à la relecture des documents afférents au dossier emploi des bergers que propose la FAI chaque année à ses adhérents, proposer des compléments, orientations...

3.3 Projet Wolfalps

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Bruno CARAGUEL

Denis REBREYEND a proposé à Ricardo SIMON, chef de projet à l'OFB, de venir présenter ce projet Wolfalps au CA de la FAI.

Il a déjà été présenté dans le cadre de réunions techniques, afin d'en prendre la mesure et les attendus :

- en Belledonne, le 12 février 2021 (avec les techniciens.nes de Espace Belledonne, de l'ADABEL, de la SEA 73, de la FAI, des Fédérations des Chasseurs de l'Isère et de la Savoie) ;
- dans le Vercors le 25 février 2021, au groupe référent loup du PNR, sous la Présidence de Michel Vartanian, 1er Vice-Président du Parc du Vercors.

Bruno CARAGUEL a participé à ces deux espaces de travail et a proposé de partager ces approches avec le CA de la FAI. Un site internet dédié est accessible sous ce lien <https://www.lifewolfalps.eu/fr>.

Dans la mesure où ce projet a pour ambition d'associer les éleveurs aux processus de connaissance du loup et de ses comportements, Denis REBREYEND souhaite que le CA prenne connaissance de ces travaux et se positionne, afin de construire et formuler des avis sur les éventuelles contributions futures de la FAI et dans l'affirmative, de s'organiser en tant que force de proposition.

Denis REBREYEND donne la parole à Ricardo SIMON pour la présentation du projet.

Le projet LIFE WolfAlps EU vise à améliorer la coexistence entre les activités humaines et le loup à l'échelle de l'arc alpin. L'aire du projet s'étend sur les Alpes françaises et italiennes, ainsi que sur toute l'Autriche et la Slovénie. En France, les porteurs du projet sont l'OFB et le parc national du Mercantour. Le projet a débuté en 2019 et se déroulera jusqu'en 2024.

Parmi les diverses actions prévues, il s'agit notamment de faire progresser les connaissances sur le comportement du loup dans les milieux alpins caractérisés par la présence du pastoralisme, de la chasse, du tourisme et autres activités humaines. Plus particulièrement, il est question de mieux comprendre la répartition spatiale (l'utilisation de l'espace) des loups vis-à-vis des troupeaux domestiques et des ongulés sauvages. Bien qu'il soit attendu que la localisation des proies potentielles influence celle des loups, et vice-versa, nous avons très peu de connaissances sur la manière dont cela s'articule sur nos territoires montagneux.

Une méthode envisagée pour étudier cette question est alors de capturer des loups et des ongulés sauvages (notamment chevreuil et cerf) afin de les munir des colliers GPS et de suivre leurs localisations (avec un délai de quelques heures ou jours selon le paramétrage du collier). Il s'agirait aussi de poser des colliers GPS sur les chiens de protection, voire même sur quelques moutons/vaches. L'utilisation des pièges photos constituant un complément à l'utilisation des colliers GPS.

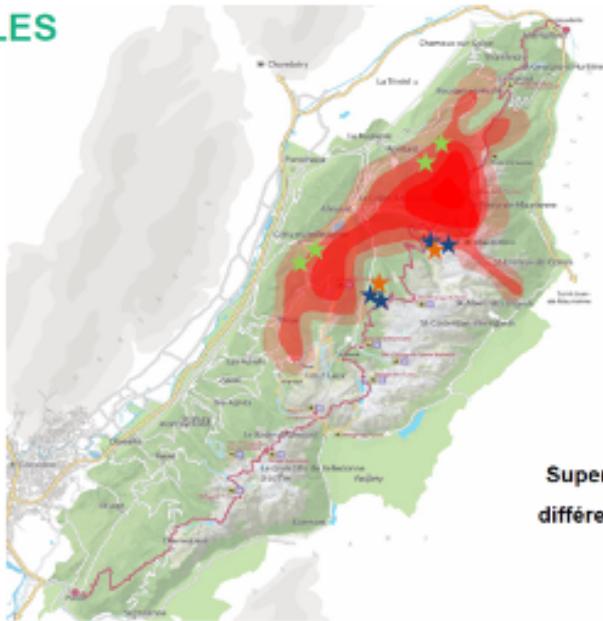
Grâce à la superposition des localisations de loups, de chiens de protection, du troupeau domestique, des ongulés sauvages et de l'homme (voir les Figures 1 et 2 ci-dessous pour des exemples fictifs), il serait possible de mieux comprendre pourquoi les loups sont là où ils sont, et pourquoi ils y restent le temps qu'ils y restent. D'autres exemples de questions qui pourraient être abordées sont : Quelle est l'efficacité réelle des chiens de protection (combien de fois empêchent-ils une attaque) ? Quelle est la fréquence et la durée des interactions entre les troupeaux domestiques et les loups ? Comment la présence d'ongulés sauvages impacte-elle ces interactions ? Etc.

Nous désirons que les questions abordées soient définies en amont en collaboration étroite avec les partenaires et les acteurs du territoire d'accueil du projet (dont les éleveurs et les chasseurs, dans la limite du possible au vu du calendrier et des ressources disponibles). Leur participation à toutes les étapes de l'étude est souhaitée, encouragée et bienvenue. Nous voulons réaliser ce travail en toute transparence (modalités de gouvernance à définir ensemble) dans l'objectif d'apporter des éléments de réponse aux questions posées par les acteurs du territoire confrontés à la présence du loup.

Nous cherchons actuellement un territoire d'accueil pour l'étude où partager ces objectifs de meilleure compréhension du comportement des loups avec les éleveurs et les bergers, et avec les chasseurs. En Isère, le Vercors et Belledonne ont déjà été contactés à ce propos. Une fois le territoire retenu, nous envisageons de construire les dispositifs de gouvernance et de partage de l'information avec ces acteurs de terrain.

Figure 1 : Exemple fictif de carte d'utilisation de l'espace par des loups munis de colliers GPS (en rouge) avec superposition des localisations des moutons, des chiens de protection et des chevreuils aussi équipés de colliers GPS (autres couleurs).

MÉTHODES ET LIVRABLES

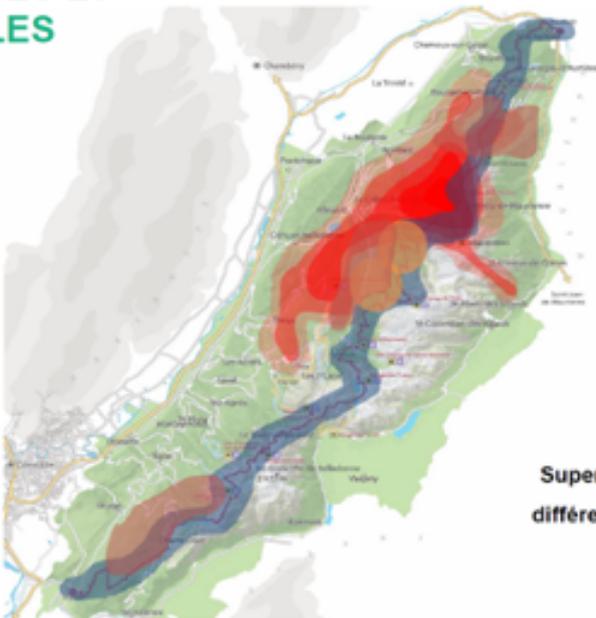


Superposition des différentes couches



Figure 2 : Exemple fictif de carte d'utilisation de l'espace par les loups (en rouge) sur laquelle sont superposées celles des activités humaines (chasse, élevage et randonnée – autres couleurs).

MÉTHODES ET LIVRABLES



Superposition des différentes couches



Denis REBREYEND souligne que 2 territoires pastoraux sont approchés à ce jour par ce programme (Belledonne en Isère et Savoie et le Vercors en Isère et Drôme). Ils sont à présent en phase de consultation des éleveurs, des chasseurs et des élus locaux, des Sces pastoraux, ainsi que de certains partenaires impliqués. Il souligne l'importance de la présence des chasseurs dans ce tour de table, qui selon lui est fondamentale, aussi du fait des expériences partagées en matière de gestion des habitats de petite faune de montagne (Agrifaune) et dans la réalisation des tirs de défense et de protection autorisés par le Plan national d'actions loup que les chasseurs réalisent en grande partie.

Le Président de la FAI ouvre le débat et rappelle que les éleveurs sont les premiers touchés par la présence du loup. Il souligne l'importance de mieux connaître les différentes interactions avec le loup. Il ajoute que ce projet est de nature à aborder sur le fond la question de la présence de cet animal dans les espaces pastoraux. Une meilleure connaissance de ses agissements permettra de prévenir et réduire les dégâts.

Ricardo SIMON insiste sur le fait que les questions des éleveurs sont l'un des éléments de ce projet et qu'il a pour objectif de donner des éléments de réponse à ces questionnements, d'étayer les ressentis des éleveurs avec des observations de terrain.

Guy DURAND, qui estive 3 espèces différentes (vaches, chevaux et chèvres) sur 4 alpages, demande qui est commanditaire de cette étude et ce qui est attendu de la FAI.

Ricardo SIMON rappelle qu'il est le coordinateur technique pour l'OFB de ce programme Européen. Il est à la recherche d'un site sur lequel engager cette expérimentation, avec l'emploi d'un technicien. Cette étude est prévue jusqu'en 2024.

Il est attendu de la FAI d'appuyer le projet auprès des acteurs du territoire qui sera retenu, d'avoir l'appui des éleveurs et des chasseurs sur place, de ceux qui vivent avec le loup au quotidien, et il souhaite être aidé pour accéder à ces personnes. Au-delà des appuis de la FAI, il est en attente des questionnements de ses membres.

Guy DURAND demande si des éléments de conduite, de paysage et de biotope sont des critères de choix pour le site de cette étude. Ricardo SIMON répond par l'affirmative et annonce que ces suivis se feront sur l'année complète, probablement sur des secteurs plus petits que le massif. Il situe cette intervention davantage à l'échelle du territoire d'une ou deux meutes de loups. Selon lui, il est important d'avoir des territoires très diversifiés, avec des proies mobiles et des activités humaines variées.

Agnès TREGRET, du PNR Vercors, précise que le PNRV a prévu de présenter ce projet au Conseil Syndical du PNRV. Elle souligne que le discours du PNRV est très proche de celui qui est tenu dans ce CA de la FAI, avec des liens très étroits à resserrer entre chasseurs, alpagistes et élus locaux.

Arnaud CHATTARD (maire de Lavalens, commune porteuse d'une station de ski) se dit très intéressé sur le principe, car il est nécessaire de mieux connaître les faits du loup pour s'en protéger. Il ajoute que pour les élus locaux, la question de la sécurité des personnes et des biens devient prépondérante dans ces contextes de prédation. Pour lui, cette étude est très intéressante et doit être menée.

Jean-Louis SERRE (maire délégué de Cordéac), demande comment ce programme peut être accueilli par les éleveurs qui subissent la prédation, avec des loups à moins de 50-100m des habitations. Selon lui, l'acceptation d'un tel projet peut être difficile à entendre pour des gens qui souffrent de la présence quotidienne du loup et de ses dégâts sur les troupeaux. Il ajoute qu'il faudra bien mettre en avant la nécessité de compréhension de ce qui se passe avec le loup avant d'engager des démarches.

Ricardo SIMON répond qu'il sollicite aussi la FAI à ce titre, afin de comprendre sur le fond ce qui se passe, comment cela se passe et de chercher des solutions opérationnelles efficaces, et la manière d'associer dans les meilleures conditions les éleveurs et les bergers, en respectant leurs difficultés.

Denis REBREYEND reprend cette question de la souffrance et/ou des difficultés rencontrées par les éleveurs confrontés aux attaques. Pour lui, le discours de terrain qui peut être "une étude de plus", des "moyens financiers sur la connaissance du loup" peut être refusé d'un bloc, car ce qui est attendu par les éleveurs, ce sont des moyens pour garantir la survie et la sécurité des élevages directement impactés.

Jean-Louis SERRE demande qu'il y ait des retours assez rapides dès les premiers éléments d'étude, et d'adapter très rapidement les moyens de protection à ces résultats.

Ricardo SIMON répond qu'il est prévu dans ce programme le partage de l'information, et qu'il est envisagé la mise en place de moyens de protection spécifiques, au travers d'une "brigade" d'appui aux éleveurs à mettre en place mais prévue. Cette brigade pourrait aussi faire des observations dont thermiques, pourrait croiser des données acquises entre elles et contribuer à la compréhension opérationnelle des impacts du loup. Mais Ricardo SIMON rappelle qu'il est difficile de prévoir si et comment les résultats d'une étude scientifique pourront contribuer à la gestion du problème des attaques de loups aux troupeaux domestiques. Pour lui, cela est un aboutissement fortement souhaité par tous, mais impossible à garantir à l'avance. Il considère que cette mise en garde doit être clairement présentée aux éleveurs du territoire d'accueil de l'étude.

Bruno CARAGUEL repose la question de la participation de la FAI à la gouvernance de ce projet. Pour Ricardo SIMON, cet espace de gouvernance est à travailler, la FAI y sera associée. Il ajoute que parmi les premières urgences, il y a celle de chercher un territoire qui soit candidat pour accueillir cette étude.

Considérant que cette étude opérationnelle est de nature à améliorer les connaissances sur les effets des loups dans les zones d'élevage, le CA de la FAI se prononce favorablement à l'engagement de ce programme.

Le CA souhaite également garder le lien et le contact avec l'OFB dans les phases de recherche de territoire porteur, et restera appuyé par l'équipe technique dans ce travail.

4 QUESTIONS DIVERSES

4.1 INFOS EMPLOI

- "TESA SIMPLIFIÉ" (dispositif simplifié de déclaration de salariés embauchés sous CDD de 3 mois maximum) → ce dispositif de la MSA est toujours actif.
- "Exonération TO" (exonérations patronales pour l'emploi de travailleurs occasionnels agricoles) → est prolongé pendant 2 ans, du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2022.

4.2 PAC 2021

Pas de grandes nouveautés, mais peut-être quelques points à souligner :

- Pas de déclaration sur site à la DDT (COVID) mais accompagnement téléphonique comme en 2020
- MAEC : prolongation des engagements actuels d'un an en 2021 (et ce sera la même chose en 2022). Mais attention, pas automatique, donc il faudra bien faire la demande (c'est considéré comme un nouvel engagement annuel). Modalités sous Télépac pas encore précisées.
- Démarche du Département : sollicite la possibilité de financer une MAEC 2021 et 2022 pour les GP créés après 2016 donc n'ayant pas pu s'engager, en attente de la nouvelle PAC 2023. Pas encore de réponse officielle des services de l'Etat, mais a priori peu probable.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 18 heures.

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE
COMPTE DE RESULTAT AU 31 décembre 2020

Document provisoire car le règlement de présentation des comptes a changé / Document définitif transmis avec le compte rendu de ce CA

CHARGES	Exercice 2020	Exercice 2019	PRODUITS	Exercice 2020	Exercice 2019
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
Achats	43 427	39 897	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	259 451	214 283
Variation de stocks	1	30	Production stockée	34 199	
Autres charges externes (*)	129 309	115 821	Production immobilisée		
Impôts, taxes et versements assimilés	11 623	6 459	Subventions d'exploitation	255 853	271 691
Rémunérations et charges sociales	416 307	371 589	Collectes		
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations et amortissements	2 464	3 239	Cotisations	81 454	77 218
sur immobilisations : dotations aux amortissements	-	-	Autres produits (1)	8 955	13 339
sur actifs circulants : dotations aux dépréciations	-	3 078	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au compte de résultat		
Dotations aux provisions	-	-			
Autres charges	3 129	170			
Charges financières	319	1 482	Produits financiers (1)	8	11
TOTAL I	606 580	541 765	TOTAL I	639 919	576 542
Charges exceptionnelles sur opérations en capital (II)	-	-	Produits exceptionnels sur opérations en capital (II)	-	-
Charges exceptionnelles diverses (III)	-	-	Produits exceptionnels divers (1) (III)	-	-
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	606 580	541 765	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)	639 919	576 542
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	-	-	Report subventions non utilisées des ex. antérieurs	-	-
Solde créditeur : excédent	33 340	34 778	Solde débiteur : déficit		
TOTAL GENERAL	639 919	576 542	TOTAL GENERAL	639 919	576 542
* y compris : redevances de crédit-bail mobilier redevances de crédit-bail immobilier	- -	- -	(1) dont reprises sur provisions	-	-

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

BILAN AU 31 décembre 2020

Document provisoire car le règlement de
présentation des comptes a changé /
Document définitif transmis avec le
compte rendu de ce CA

ACTIF	Exercice 2020			Exercice 2019		PASSIF	Exercice 2020	Exercice 2019
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	Net			
Actif immobilisé :								
Immobilisations incorporelles	38 117	38 117	-	-	-	Fonds propres :	122 840	88 063
Immobilisations corporelles	45 963	41 404	4 559	7 023	7 023	Ecart de réévaluation		
Immobilisations financières (1)	729	-	729	729	729	Réserves :		
TOTAL I	84 809	79 521	5 288	7 752	7 752	réserves réglementées		
Actif circulant :						réserves statutaires		
Stocks et en-cours	35 349	-	35 349	1 151	1 151	autres		
Avances et aptes versés sur commandes	-	-	-	-	-	Affectation au "projet associatif" (des ex. précédents)		
Créances (2)	287 780	-	287 780	293 657	293 657	Report à nouveau	-	-
Usagers et comptes rattachés	108 769	-	108 769	66 614	66 614	Résultat de l'exercice (excédent ou perte)	33 340	34 778
Autres	179 011	-	179 011	227 043	227 043	Fonds associatif représentatif de biens qui se déprécient et qui ne seront pas renouvelés		
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-	Fonds associatif pouvant être repris avant dissolution de l'association		
Disponibilités	103 025	-	103 025	34 621	34 621	Subventions d'investissement		
Charges constatées d'avance	6 331	-	6 331	5 972	5 972	Provisions réglementées		
TOTAL II	432 485	-	432 485	335 402	335 402	TOTAL I	156 180	122 840
						Provisions pour risques et charges	-	-
						Fonds dédiés	-	-
						TOTAL II	-	-
						Dettes		
						Emprunts et dettes assimilées (3)	1 264	639
						Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 066	-
						Fournisseurs et comptes rattachés (4)	108 518	81 263
						Autres (4)	140 907	121 738
						Produits constatés d'avance	18 838	16 674
						TOTAL III	281 593	220 314
						TOTAL GENERAL (I+II+III)	437 773	343 154
(1) dont à moins d'un an						(3) dont solde créditeur de banque	-	-
(2) dont à plus d'un an						(4) dont à plus d'un an	-	-

Budget Prévisionnel 2021 - Charges

Intitulé Charges	Montant Charges
Rémunérations et charges sociales	441 767
Indemnités des stagiaires	8 422
Taxe sur les salaires	12 000
Déplacements, missions, réceptions (y compris administrateurs)	20 000
Indemnités de remplacement des administrateurs en mission FAI	5 000
Loyer, Electricité, Fuel, Entretien + maintenances	11 000
Télécommunications et Affranchissements + maintenances	12 000
Fournitures bureau, info, photo, doc, colloques, Petit Matériel	4 500
Provision équipements éventuels Télétravail	3 000
Maintenance informatique + copieur couleur/fax (loyer + maintenance)	11 000
Location des véhicules	7 200
Entretien des véhicules	1 600
Frais de carburant et péages	6 000
Honoraires commissaire aux comptes	6 000
Prestation externe "social" (fiches de paie, déclarations sociales...)	3 500
Personnels intérimaires	-
Assurances (véhicules, bureaux, info... + RC)	3 500
Communication / Prospection / Cotisations et Dons	1 000
TOTAL des charges externes directement en lien avec les projets DONT prestations d'hélicoptages (HELISAF, HDF)	94 814
PROV risque de pertes de recettes sur incapacités temporaires	2 000
PROV pour renouvellement matériel informatique	1 000
PROV pour formation équipe FAI (jrnées non facturables + déplts)	2 500
Services bancaires	1 500
Frais financiers	750
Dotations aux amortissements	4 000
Constitution de fonds propres	10 000
TOTAL DES CHARGES	674 053 €

Budget Prévisionnel 2021

Produits

	<i>subventions</i>	<i>autres produits</i>	montant total financement	montant mobilisable en 2021	<i>charges externes directement en lien</i>
Conventions Pluriannuelles	198 163	33 644	231 808	229 638	66 918
Subventions Ponctuelles	77 234	8 400	85 634	69 214	15 526
AMO des TP		45 191	45 191	35 978	
Appuis Techniques		43 010	43 010	43 010	
Prestations de Formation		17 288	17 288	9 745	3 649
Etudes Diagnostics		87 862	87 862	81 862	6 458
Prestations Diverses	8 105	75 410	83 515	74 948	1 263
Autres Produits		81 400	81 400	74 400	1 000
TOTAL GENERAL	283 502	392 206	675 708	618 795	94 814



Participation au Conseil d'Administration de La FAI en date du 18 mars 2021 à / Audio-Conférence

NOM Prénom	Fonction	Structure	Représenté par	Présent	Pouvoir	Excusé	Droit de Vote	Fonction au Bureau FAI	
Collège des Membres Actifs (élus) : 18							Collège au nombre de 11 minimum et 21 maximum		
							● Oui ● Non		
OUGIER Jean Rémy	Maire	Cne BESSE EN OISANS		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
CHATTARD Arnaud	Maire	Cne LAVALDENS		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
PERRIN Gilda	Maire	Cne SALETTE FALLAUAUX (LA)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
BALLY Maurice		GP ALPETTE DE CHAPAREILLAN		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Membre	
SERRE Jean Louis	Président	GP BACHILIANNE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
PLANÇON Laurent	Président	GP COL DE L'HOMME		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
BOUVIER Roland	Trésorier	GP COL DU COQ		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Membre	
SAUZE Jean Luc	Président	GP COMBEAU		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
REBREYEND Denis	Président	GP GOBERT		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Président	
VIAL Jean-Michel	Président	GP GRESSE BAS DAUPHINE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
DURAND Guy		GP MOLIERE (LA)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
JACQUIN René	Président	GP MONT FRAIS		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Secrétaire	
SALVI Florent	Président	GP MONT ST MURY		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Trésorier	
GIROUD Camille		GP PLEynet		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
NICOLAS Pierre	GP SENEPI	GP SENEPI		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Vice-Président	
JOANNAIS Didier	Président	GP VALBONNAIS		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
ARGOUD Daniel	Propriétaire Foncier	non défini		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHARRIERE Vincent		SARL MOLIERE (LA)		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
Collège des Membres de Droit : 15							Collège au nombre de 10 minimum et 20 maximum		
							● Oui ● Non		
REY Stefany	Présidente	AAC		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
ABBA Audrey	Présidente	ADABEL		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
GIRARD Didier	Président	Assoc APAO		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
PORTELLO Félix	Berger	Assoc des Bergères et Bergers des Alpes du Sud et Provence		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
BEAUP Olivier	Président	Assoc SITADEL		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
DARLET Jean-Claude	Président	Chambre d'Agriculture de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
BLONDEAU Flore	Chargée de mission	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
BOSCH FRANCHINO Christine	Directrice de la DAT	CT Conseil Départemental de l'Isère 2		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
PINEDE Stéphan	Directeur	DDPP de l'Isère	Régis CHENAL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
CEREZA Xavier	Directeur	DDT de l'Isère	Mélissa ROSSO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
GEROMIN Frédéric	Délégué	Domaines skiables de France		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
BOUCHIER Jean-Yves	Président	GDS de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
NIER Joseph		GP SENEPI		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
ARLOT Marie Pierre	Directrice	INRAE GRENOBLE	Emilie CROUZAT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		
BOUVET Jean-Yves	Directeur	Office National des Forêts Agence Départementale		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Collège des Membres Consultatifs : 18							● Oui ● Non		
	Président	ADAM		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
FAURE Jean	Président	AFRAT		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
BARANI Marie-Pierre	Président	Assoc CEN ISERE - AVENIR		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHARRON Guy	Président	Assoc Départementale des Communes Forestières de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
MICHON Bernard	Président	Assoc Espace Belledonne		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
DUFRESNE Jean-Louis	Président	Assoc Fédération des Chasseurs de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CARAGUEL Bruno	Président	Association Française de Pastoralisme		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	Président	Association Nationale des Élus de la Montagne		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
TRAUB Nicolas	Directeur	Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
BLACHERE Olivier	Directeur	EPLFPA COTE ST ANDRE (LA)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CARLIOZ Chantal	Présidente	Isère Tourisme		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
DOLCI Patrick	Président	Maison des Alpes de Besse en Oisans		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
COGNE Olivier	Directeur	MUSÉE DAUPHINOIS		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
HERITIER Bernard	Président	PARC National des Ecrins PNE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	Chef	RTM de Grenoble		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
AGRESTI Nicolas	Directeur départemental	SAFER		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
ESCARON Dominique	Président	SM Parc Naturel Régional de Chartreuse		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
ADENOT Jacques	Président	SM Parc Naturel Régional du Vercors	Agnès TREGRET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Membres d'Honneur de l'Association : 5							● Oui ● Non		
SILLON Fernand				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Pdt d'Honneur	
	Président	Association des Maires et Adjointes de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
PIOLLE Eric	Maire	Cne GRENOBLE - La Mairie		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
WAUQUIEZ Laurent	Président	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
BARBIER Jean-Pierre	Président	CT Conseil Départemental de l'Isère 1		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Membres de l'Equipe Technique : 3							● Oui ● Non		
BORDEL Véronique		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CARAGUEL Bruno		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
MOULIN Christophe		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Invités : 1							● Oui ● Non		
SIMON Ricardo	Chef de projet Prog Wolfalps	Office Français de la Biodiversité		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Nombre de membres votants : 33				Quorum à 1/3 soit : 11 membres				Nombre de voix : 16	Quorum atteint